

ATTESTATION DE PARUTION

Cette attestation vous est adressée sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure. Médialex peut être amené à vous adresser une attestation de parution modifiée après vérification de vos données saisies (modification de date de parution, de journal en cas d'habilitation partielle mal renseignée, de périodicité du journal ...).

De la part de : eloise Chamillard
Identifiant annonce : 20728772 / Zone 20
Numéro d'ordre : 7239491501

Rennes,
Le 03/12/2020

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur Olivier COLIN, déclarons avoir reçu ce jour par voie électronique de :

COMMUNE de PLUMÉLIAU-BIEUZY

le texte d'annonce légale ci-dessous :



LA DÉCLARATION DE PROJET VALANT MISE
EN COMPATIBILITÉ DU PLAN LOCAL
D'URBANISME DE LA COMMUNE DE
PLUMÉLIAU-BIEUZY DANS LE CADRE DE
L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS DE
PORT ARTHUR EN VUE D'Y ACCUEILLIR
L'ENTREPRISE MAREL

Le public est informé qu'en exécution de l'arrêté municipal en date du 03/12/2020, une enquête publique aura lieu au siège de la mairie de Pluméliau-Bieuzy du mardi 22 décembre 2020 à 9h00 au vendredi 29 janvier 2021 à 17h00 inclus pour :

La déclaration de projet valant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Pluméliau-Bieuzy dans le cadre de l'extension de la zone d'activités de Port Arthur en vue d'y accueillir l'entreprise MAREL.

Le public pourra prendre connaissance du dossier aux heures d'ouverture de la mairie et consigner ses observations éventuelles sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur :

Monsieur Stéphane SIMON, domicilié en mairie, par mail : enquete-publique@plumeliau-bieuzy.bzh ou par voie postale : Mairie - 4 Place du Général de Gaulle – Plumélieu - 56930 Plumélieu-Bieuzy. Le dossier est également consultable sur le site internet de la commune www.plumeliau-bieuzy.bzh.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public les :

- Mardi 22 décembre 2020 : 9h00 - 12h00 à Plumélieu
- Jeudi 14 janvier 2021 : 14h00 – 17h00 à Plumélieu
- Vendredi 29 janvier 2021 : 14h00 – 17h00 à Plumélieu

Le rapport et les conclusions du Commissaire Enquêteur seront tenus postérieurement à l'enquête à la disposition du public en mairie et pourront être communiqué à toute personne qui en ferait la demande à Monsieur le Maire.

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Cette annonce paraîtra :

Date	Support	Département
Le 5 décembre 2020	Ouest-france (support papier)	56 - MORBIHAN
Le 5 décembre 2020	Le telegramme (support papier)	56 - MORBIHAN

Olivier COLIN
Directeur de Médialex

